

Données épidémiologiques 2020 : tuberculose à la baisse ?

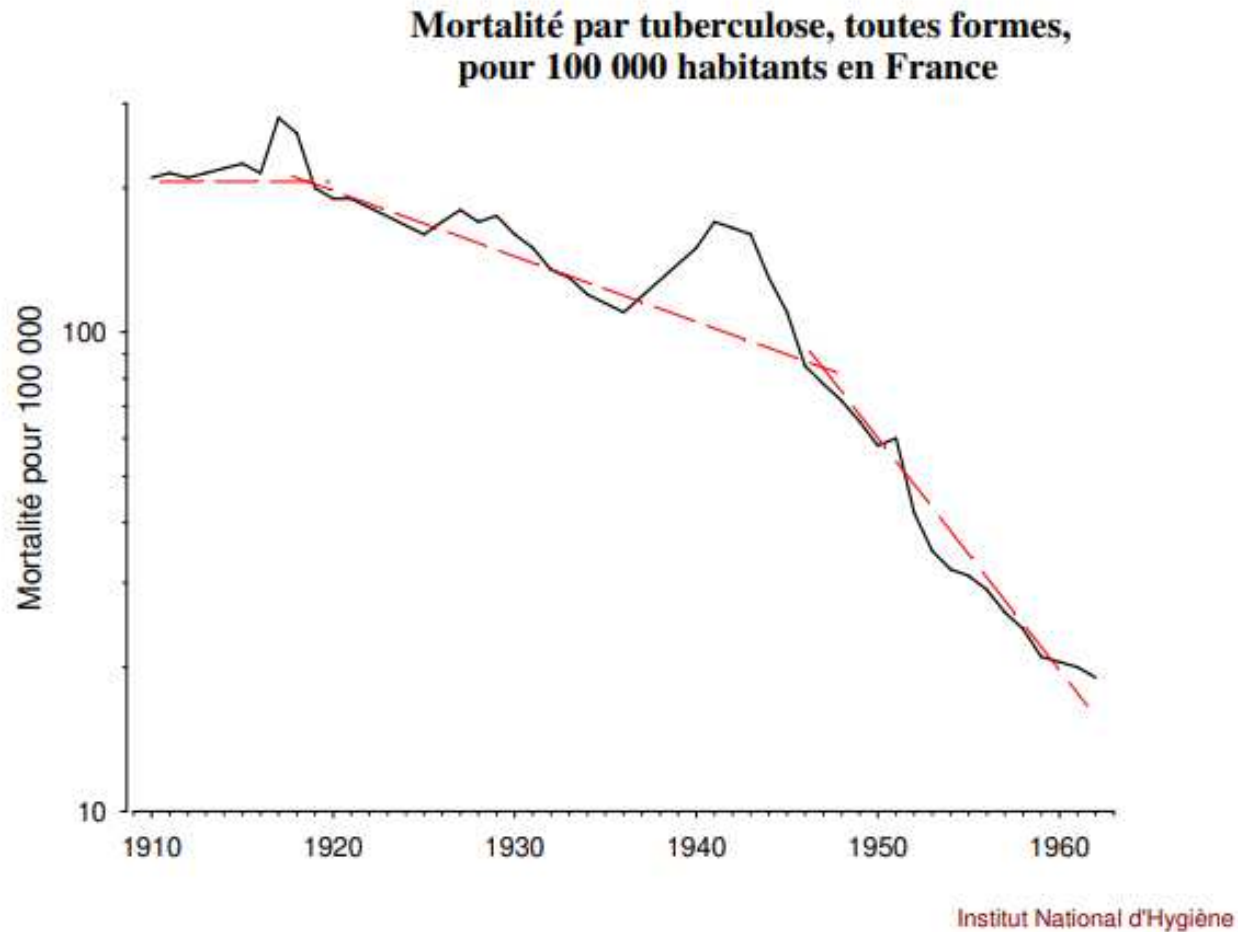
Jean-Paul Guthmann

jean-paul.guthmann@santepubliquefrance.fr

Journée Nationale Tuberculose

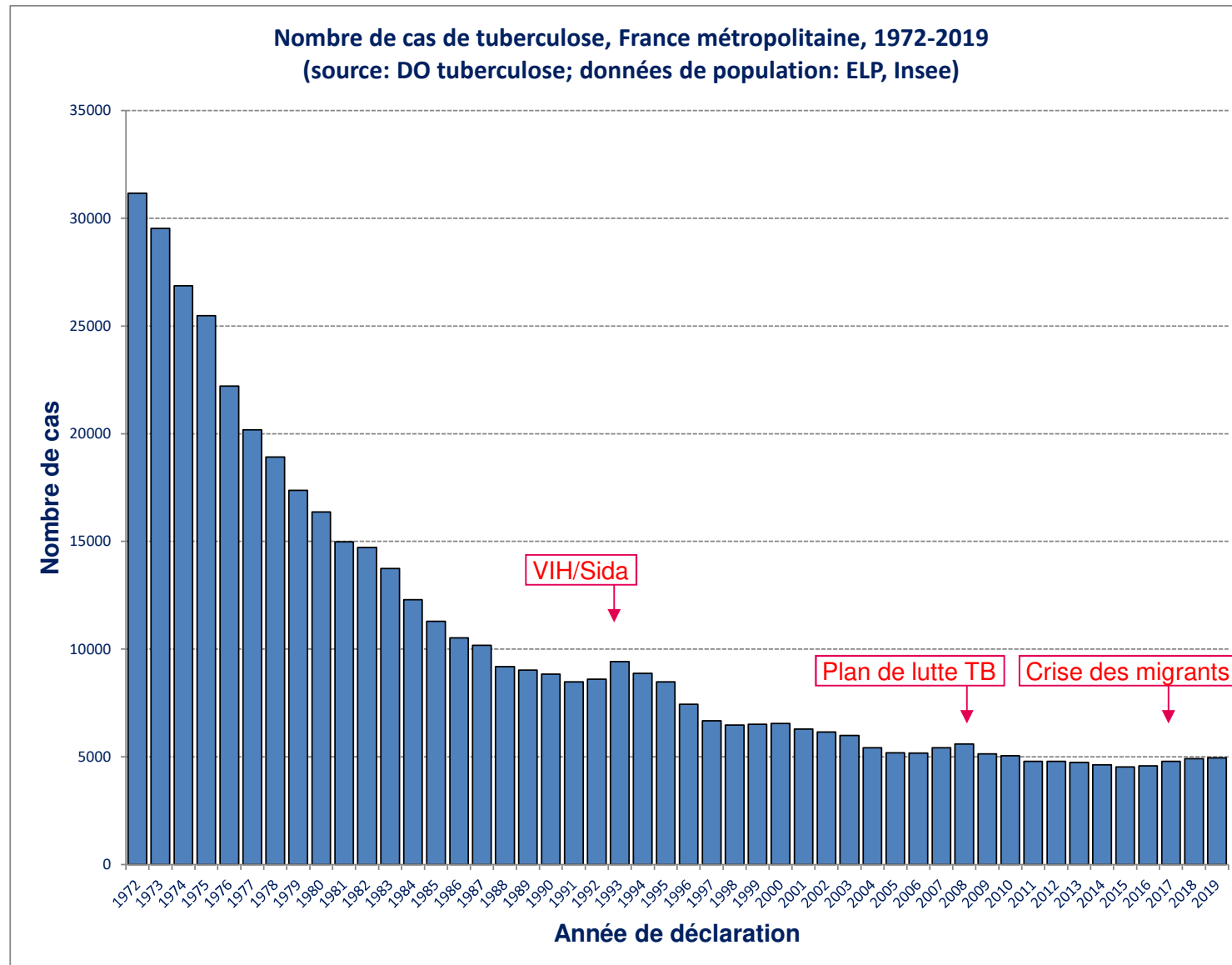
25 mars 2022

LA TUBERCULOSE EN FRANCE AVANT LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE (DO)

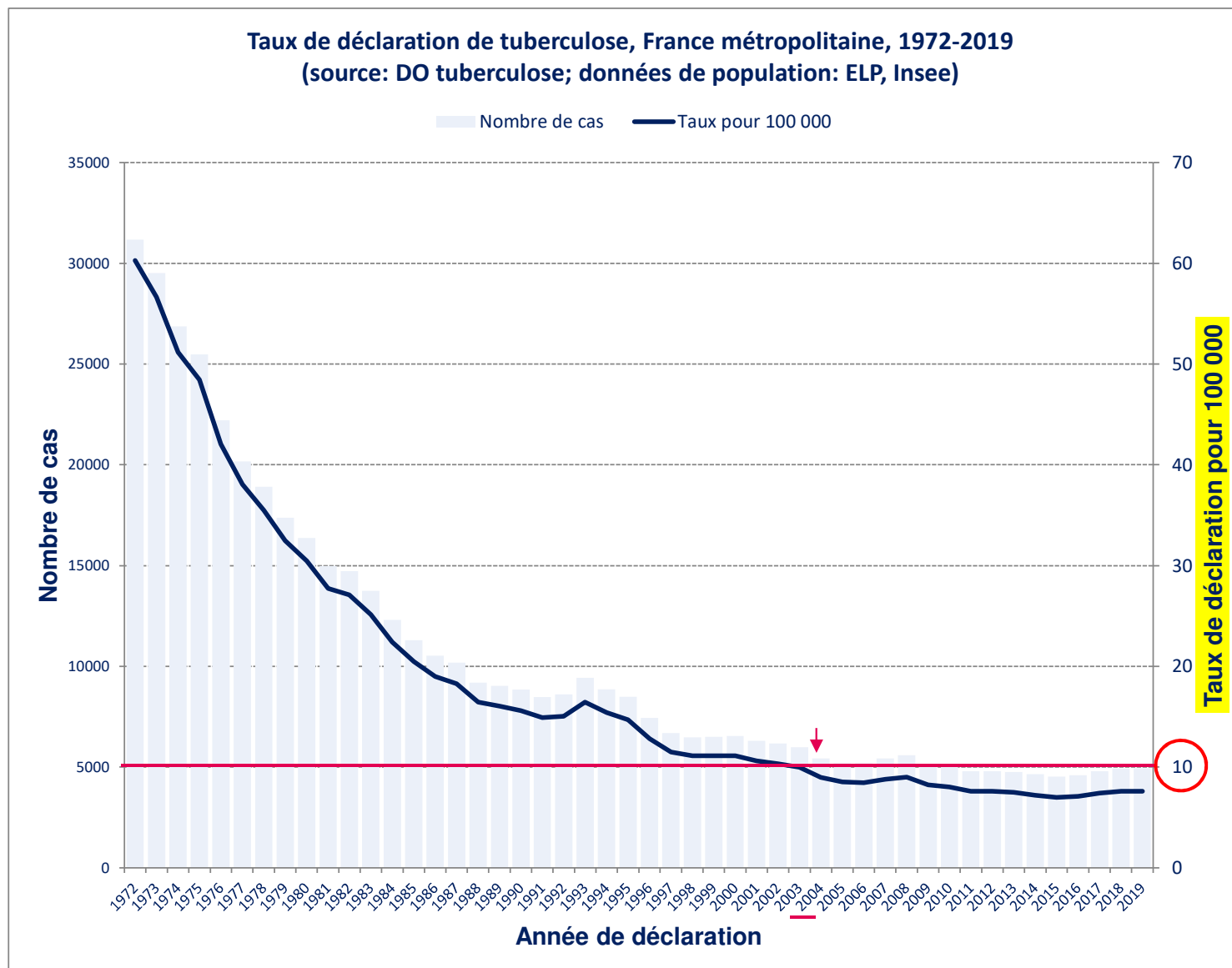


(Sources: présentation Gilles Marchal cstvn.free.fr/Downloads/Marchal.ppt)

NOMBRE DE CAS DE TUBERCULOSE DEPUIS LA MISE À LA DO DE LA TUBERCULOSE MALADIE EN 1964



TAUX DE DÉCLARATION DE LA TUBERCULOSE MALADIE DEPUIS SA MISE À LA DO EN 1964



FICHE DE DÉCLARATION DE LA DO TUBERCULOSE

PRÉFECTURE DE LA SEINE

DIRECTION
DE
L'HYGIÈNE SOCIALE

Paris, le 28 mars 1966

9, place de l'Hôtel-de-Ville (4^e)
Téléphone 272-92-00 et 033-05-30
Poste 42-89

Docteur,

La tuberculose, ainsi que vous le savez, a été portée sur la liste des maladies contagieuses à déclaration obligatoire, par le décret n° 64-435 du 20 mai 1964, sous le n° 27. Le décret n° 64-836 du 5 août 1964 et les circulaires d'application des 28 janvier, 3 mars et 15 juin 1965 ont précisé les conditions d'application de cette mesure.

Les déclarations de tuberculose sont faites sur des feuilles ronéotypées afférentes au « Carnet de déclaration des maladies contagieuses », nous vous en envoyons ci-joint quelques exemplaires. Il vous appartiendra de demander à la Direction de l'Hygiène de la Préfecture de police, 11, rue des Ursins, à Paris (4^e), de vous renouveler le carnet et les feuillets afférents, lorsque vous les aurez épuisés. Nous vous joignons également en annexe une formule destinée à ce renouvellement. C'est à ce même service que doivent parvenir vos déclarations, en franchise postale et avec mention « confidentiel » sur l'enveloppe.

♦♦

La maladie n° 27 dont, comme les 26 autres maladies de la liste, déclencher une action dont le double but vise, d'une part, l'information épidémiologique sur le plan national et, d'autre part, la recherche des agents contaminateurs et la prophylaxie. Les dispensaires d'hygiène sociale sont chargés de cette double mission et ils souhaitent la remplir en plein accord avec les médecins traitants.

FICHE DE DÉCLARATION DE LA DO TUBERCULOSE

Maladie n° 27
N° du Carnet
Date
Adresse
Observation ;
Ecole ou établissement fréquenté:

PRISSE AU MEDECIN DECLARANT
D'APPOSER SON CHACHET SUR LES
FEUILLES DE DECLARATION

Préfecture de Police - 1er Bureau d'Hygiène - 11, rue des Ursins PARIS 4e

DECLARATION DES
MALADIES CONTAGIEUSES
(Feuille réserver à la déclaration du médecin)
n° de la maladie (1) 27

CARNET :
N°
NOM du malade :
Prénoms : Age : Sexe :
Adresse :
Soigné à domicile (2) à l'hôpital (2) dans un établissement de cure (2)

Désignation de l'établissement (s'il y a lieu):
Date du début de la maladie:
Forme clinique:
Examen de laboratoire effectué - résultats : oui
Le malade avait-il été prévenu par la vaccination ? non

Date et modalités de la vaccination:
Origine probable de la contamination:
Mesures prises dans l'entourage familial, scolaire, professionnel:
1° pour assurer sa protection (isolement, vaccination)
2° pour dépister les autres contaminations possibles
(mentionner les tests biologiques et les contrôles radiographiques).

Le (Date):
Signature :

DOCTEUR : PRIERE AU MEDECIN DECLARANT
D'APPOSER SON CHACHET SUR
LES FEUILLES DE DECLARATION
à

(1) - déclarer tous les cas confirmés cliniquement ou radiologiquement
ou bactériologiquement et quelle que soit la localisation de la

FICHE DE DÉCLARATION DE LA DO TUBERCULOSE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 17 février 2021 modifiant l'arrêté du 22 août 2011 relatif à la notification obligatoire des maladies infectieuses et autres maladies mentionnées à l'article D. 3113-7 du code de la santé publique

Fiche de déclaration initiale de la tuberculose

Médecin ou biologiste déclarant (tampon)

Nom/Prénom :
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :
Lieu d'exercice :
Fonction :
Cadre d'exercice :
Service (si hôpital):
Nom/prénom du médecin référent du patient :

Lieu d'exercice :
Service :

Signature/tampon:

Si notification par un biologiste

Nom/prénom du médecin prescripteur :
Courriel :
Lieu d'exercice :
Fonction :
Cadre d'exercice :
Service (si hôpital):

Initiale du Nom : _____ Prénom :

Sexe : M F Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : /__/__/____

Date de la notification (JJ/MM/AAAA) : /__/__/____

Code postal du domicile du patient : /__/__/____ Si inconnu : département :

Nationalité : Pays de naissance :

Si né(e) à l'étranger, année d'arrivée en France (AAAA) : /__/__/____

Si enfant/jeune de moins de 18 ans :

Pays de naissance Du père..... De la mère

Antécédent familial (parents, fratrie) de tuberculose maladie : Oui Non Inconnu

Profession de caractère sanitaire ou social : Oui Non Inconnu

Maladie à déclaration obligatoire



N°13351*03

TUBERCULOSE

Important : cette maladie justifie une intervention urgente locale, nationale ou internationale. **Vous devez la signaler immédiatement via e-DO ou par tout autre moyen** à l'ARS de votre région.

Critères de notification : cochez une des cases

Tuberculose maladie

Cas confirmé : Maladie soit 1) avec une culture positive à une mycobactérie du complexe tuberculosis, soit 2) avec une microscopie positive pour les bacilles acido-alcoolo résistants ET la **détection d'acide nucléique** du complexe Mycobacterium tuberculosis.

Cas probable : 1) signes cliniques et/ou radiologiques compatibles avec une tuberculose, et 2) décision de traiter le patient avec un traitement antituberculeux standard.

Infection tuberculeuse latente chez un enfant/jeune de moins de 18 ans :

Absence de signes cliniques ou paracliniques de tuberculose

ET

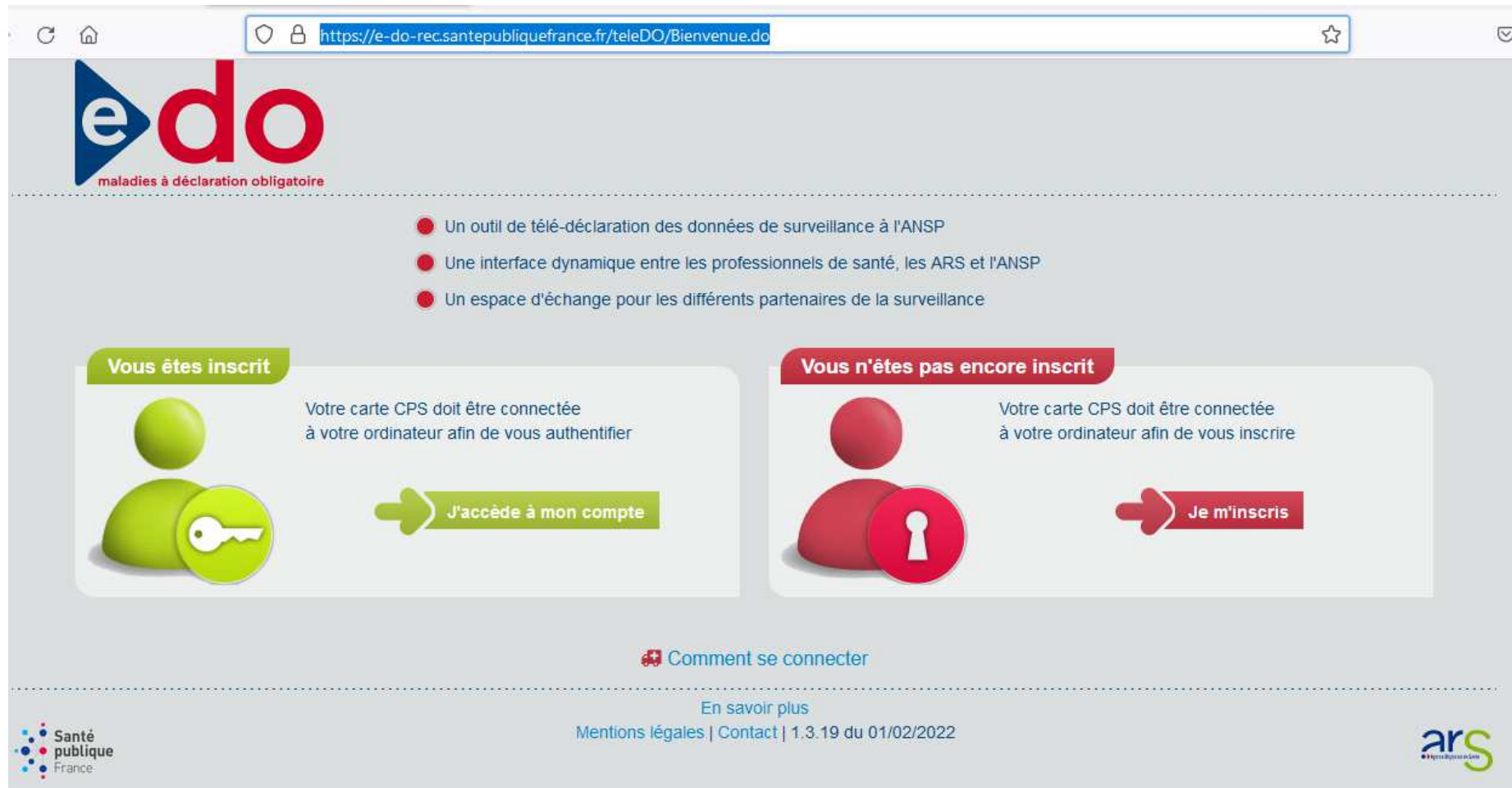
IDR à 5U positive (induration >15 mm si BCG ou >10 mm sans BCG ou augmentation de 10 mm par rapport à une IDR datant de moins de 2 ans)

ou

Résultat positif du test de détection de la production d'interféron gamma (Test IGRA)



- En ARS depuis juillet 2019 et pour les déclarants...ça arrive!



The screenshot shows the e-do website interface. At the top, the browser address bar displays <https://e-do-rec.santepubliquefrance.fr/teleDO/Bienvenue.do>. The e-do logo is prominently displayed, with the tagline "maladies à déclaration obligatoire" below it. A list of three bullet points describes the tool's features: "Un outil de télé-déclaration des données de surveillance à l'ANSP", "Une interface dynamique entre les professionnels de santé, les ARS et l'ANSP", and "Un espace d'échange pour les différents partenaires de la surveillance". Below this, two main user paths are presented: "Vous êtes inscrit" (You are registered) and "Vous n'êtes pas encore inscrit" (You are not yet registered). The "Vous êtes inscrit" path includes an icon of a person with a key and a button labeled "J'accède à mon compte". The "Vous n'êtes pas encore inscrit" path includes an icon of a person with a keyhole and a button labeled "Je m'inscris". At the bottom, there is a link "Comment se connecter" and a footer with "En savoir plus", "Mentions légales | Contact | 1.3.19 du 01/02/2022", and logos for "Santé publique France" and "ars".

e do
maladies à déclaration obligatoire

- Un outil de télé-déclaration des données de surveillance à l'ANSP
- Une interface dynamique entre les professionnels de santé, les ARS et l'ANSP
- Un espace d'échange pour les différents partenaires de la surveillance

Vous êtes inscrit

Votre carte CPS doit être connectée à votre ordinateur afin de vous authentifier

J'accède à mon compte

Vous n'êtes pas encore inscrit

Votre carte CPS doit être connectée à votre ordinateur afin de vous inscrire

Je m'inscris

[Comment se connecter](#)

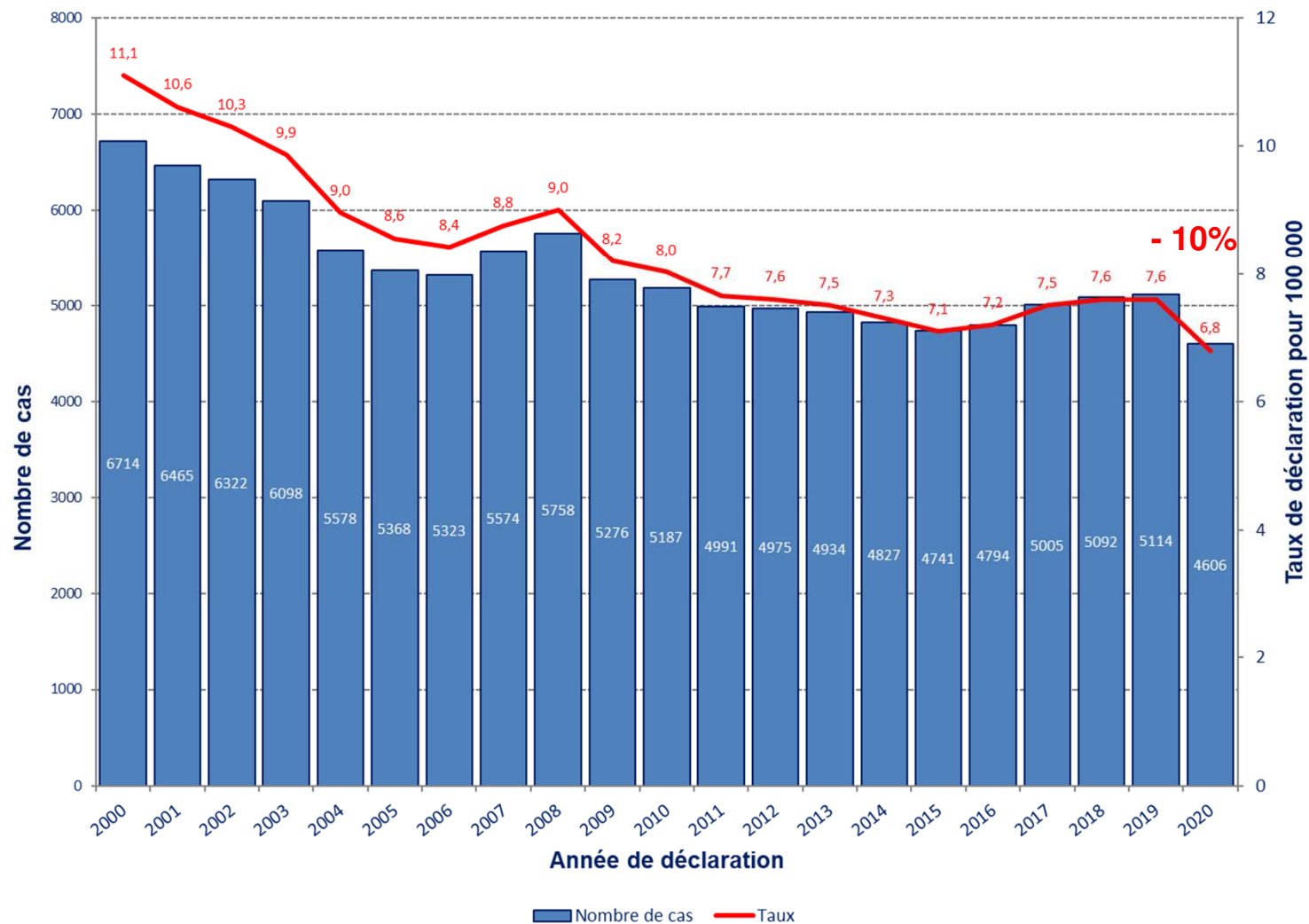
[En savoir plus](#)
Mentions légales | Contact | 1.3.19 du 01/02/2022

Santé publique France

ars

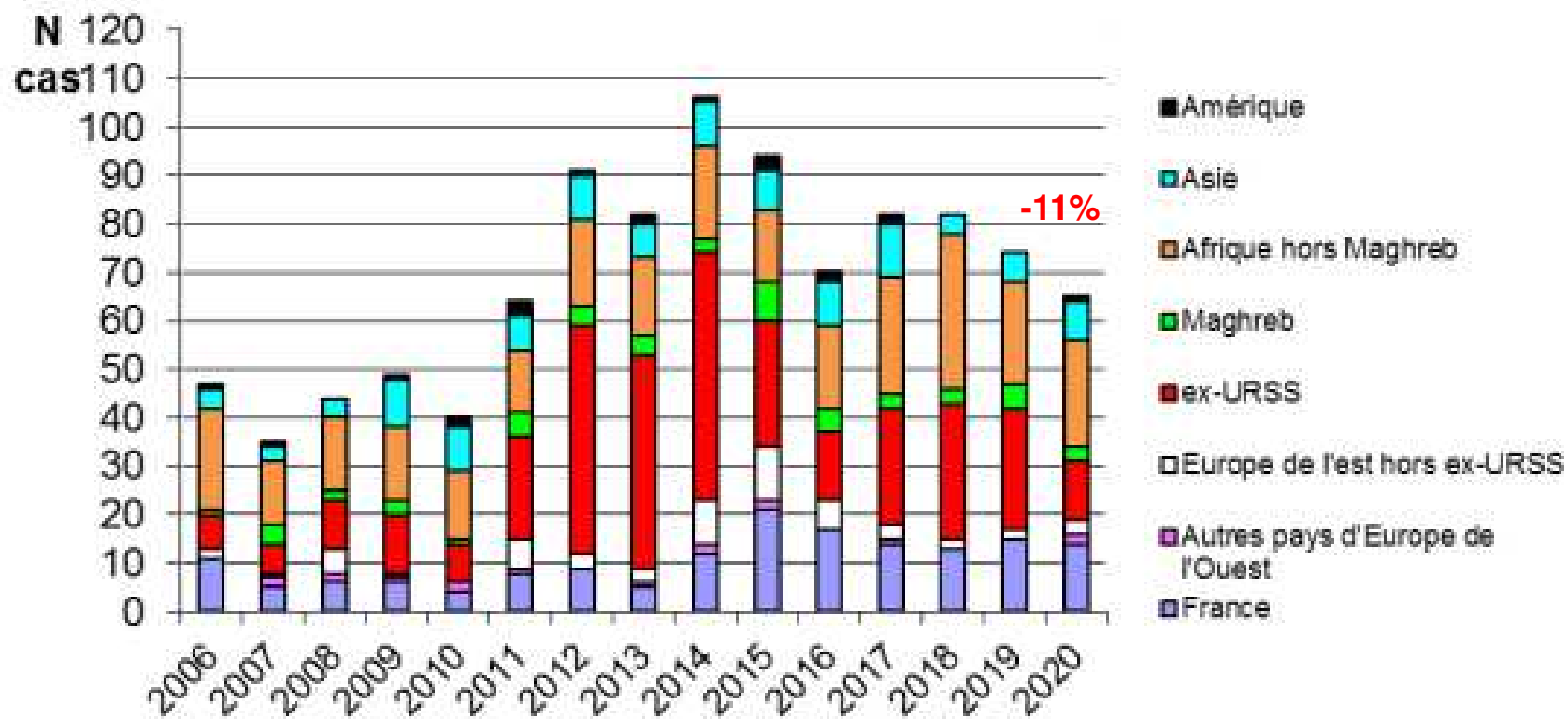
TUBERCULOSE ET PANDÉMIE DE COVID-19 EN FRANCE: INCIDENCE NATIONALE

Nombre total de cas et taux de déclaration de tuberculose, France, 2000-2020
(source:DO tuberculose; données de population: ELP, Insee)



TUBERCULOSE MDR ET PANDÉMIE DE COVID-19 EN FRANCE

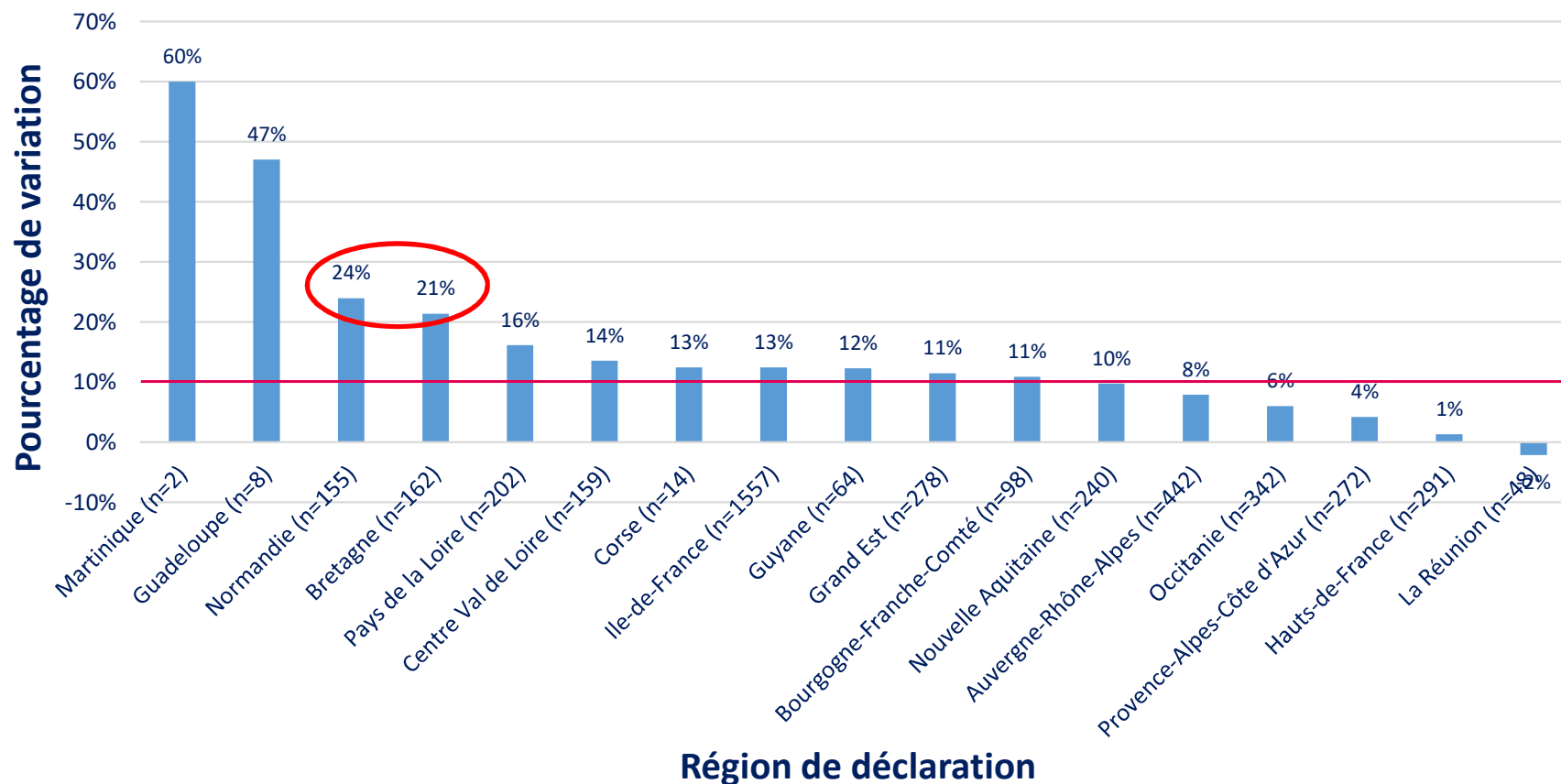
Figure 1 : Répartition par groupe de pays de naissance des cas de tuberculose MDR (souches reçues au CNR-MyRMA 2006-2020)



Cas provenant d'ex-URSS: -44% en 2020

TUBERCULOSE ET PANDÉMIE DE COVID-19 EN FRANCE: VARIATIONS RÉGIONALES

Variation (en % négatif) du nombre de cas* de tuberculose notifiés
en France par région entre 2019 et 2020 (Mayotte exclue)



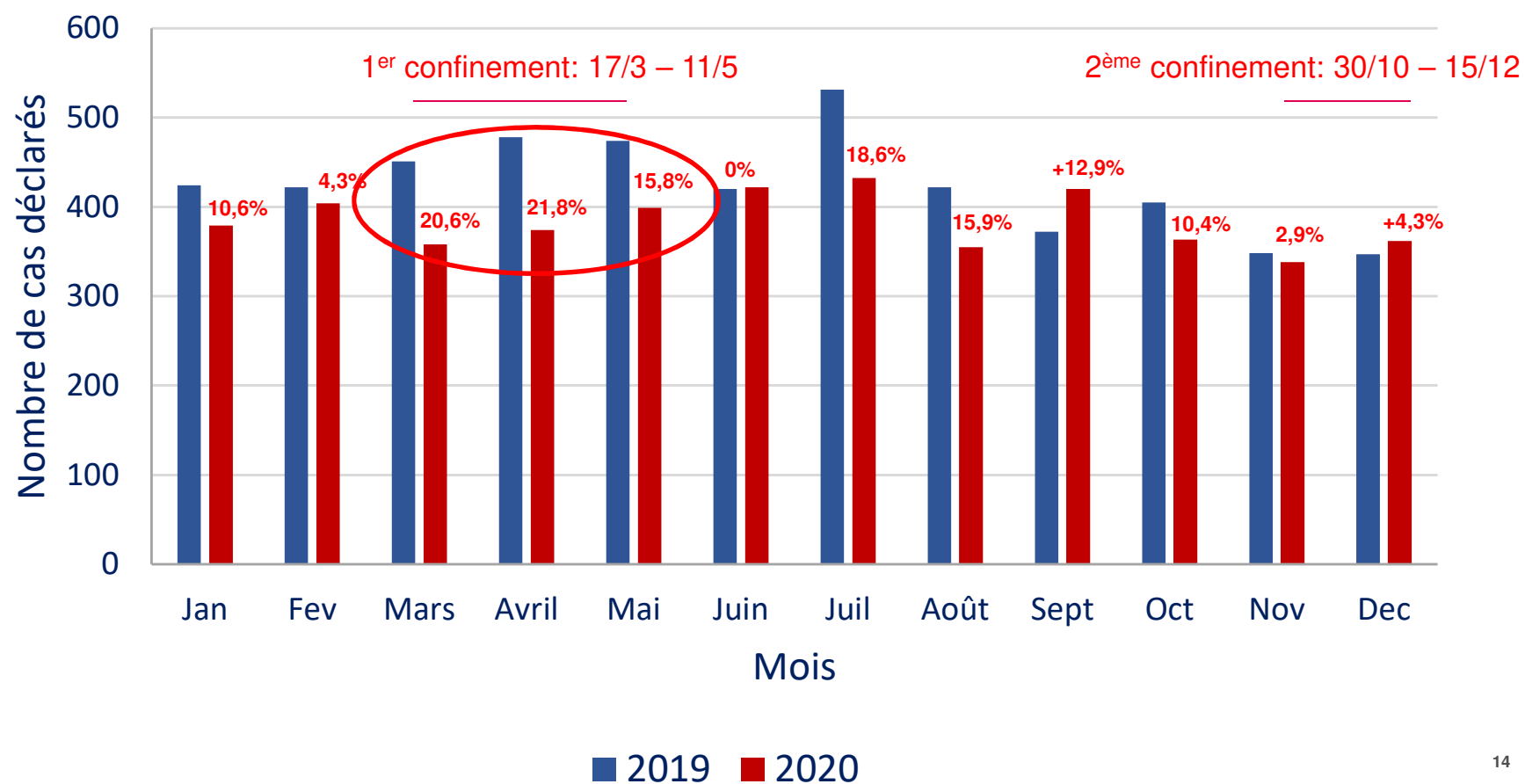
* Le n entre parenthèses = nombre de cas déclarés en 2020

HYPOTHÈSES QUANT À LA BAISSÉ DE L'INCIDENCE

- Effet confinement et mesures barrières: plusieurs explications y compris une vraie baisse de la transmission
- Effet débordement/priorisation du système de soins: baisse de la fréquentation hospitalière par les malades, des diagnostics par les médecins...
- Baisse des notifications
- Autres causes: baisse du mouvement des populations, du nombre de migrants...

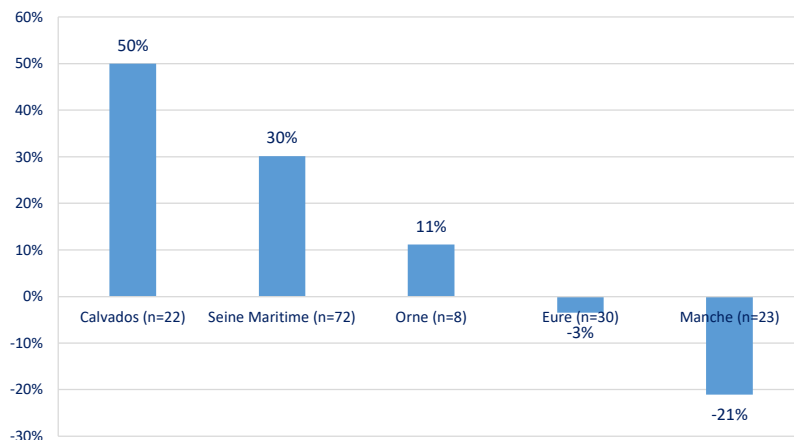
L'EFFET DU CONFINEMENT

Nombre de cas de tuberculose notifiés par mois,
2019-2020 (source: DO tuberculose)



L'EFFET « GRANDES VILLES » »

Variation (en % négatif) du nombre* de cas de tuberculose notifiés entre 2019 et 2020 par département, Normandie



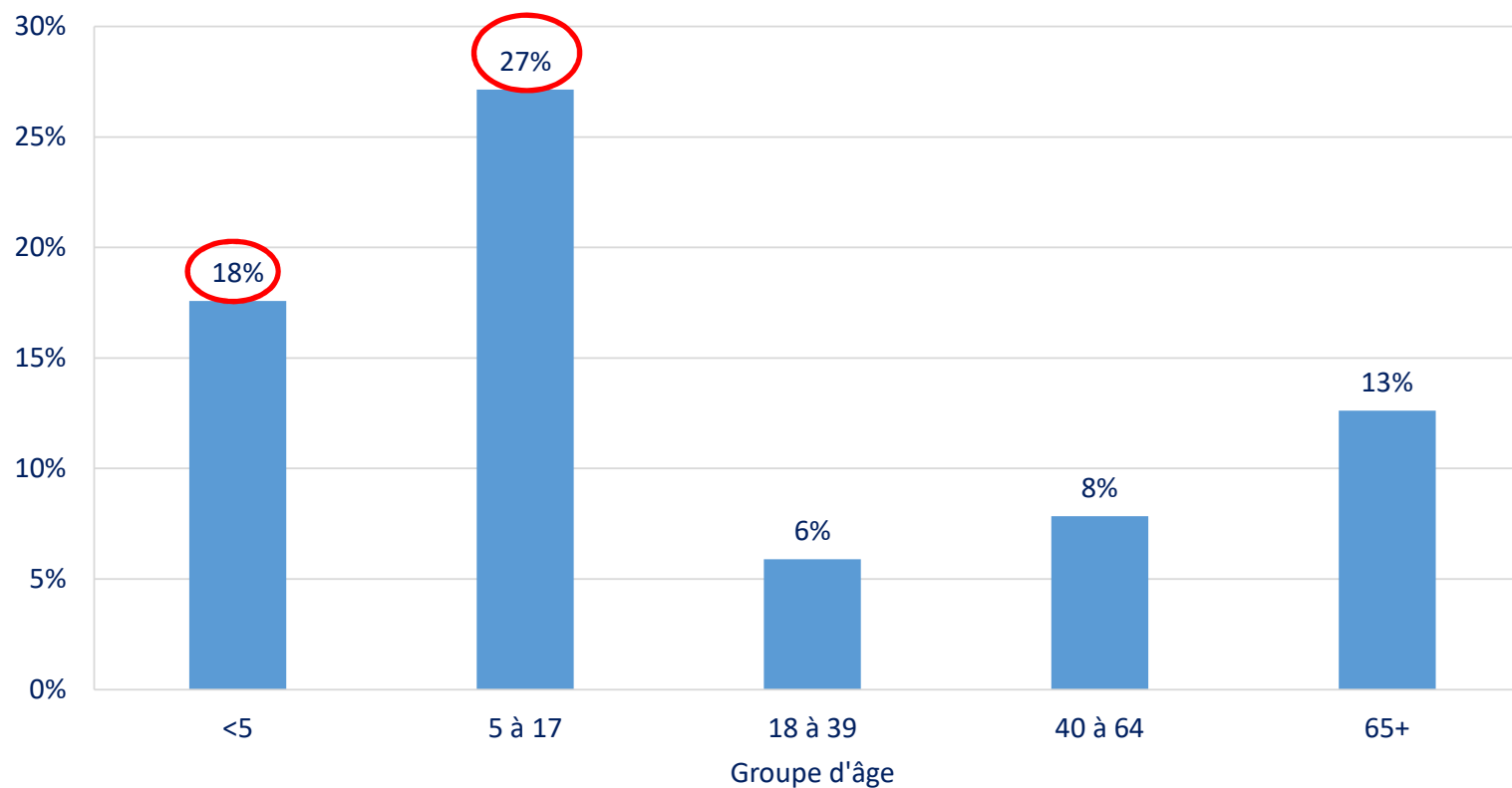
Variation (en % négatif) du nombre* de cas de tuberculose notifiés entre 2019 et 2020 par département, Bretagne



* Le n entre parenthèses = nombre de cas déclarés en 2020

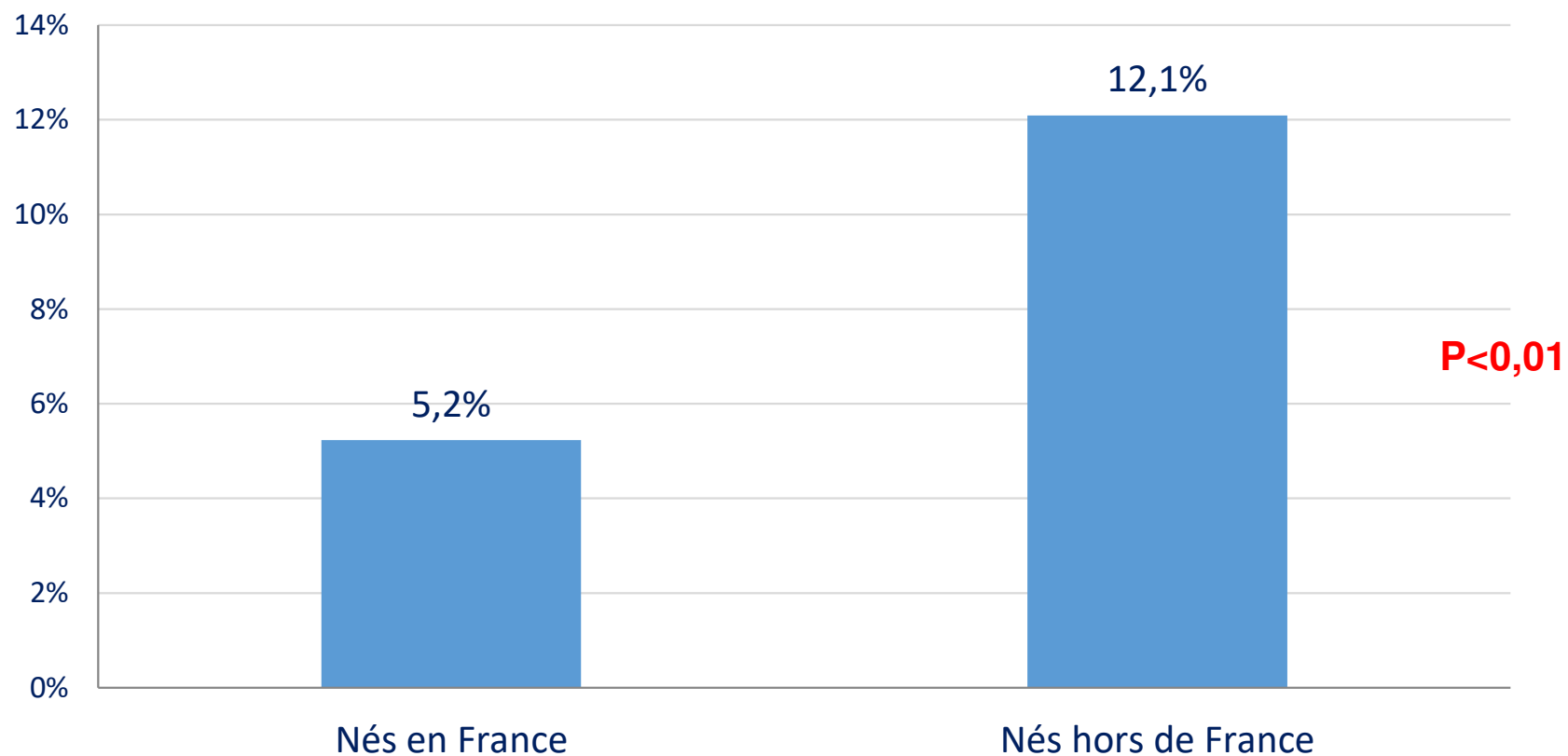
BAISSE DE LA TRANSMISSION ?

Variation (en % négatif) du nombre de cas de tuberculose notifiés en France selon le groupe d'âge entre 2019 et 2020



L'IMPACT DE L'ARRÊT DU TRANSPORT AÉRIEN

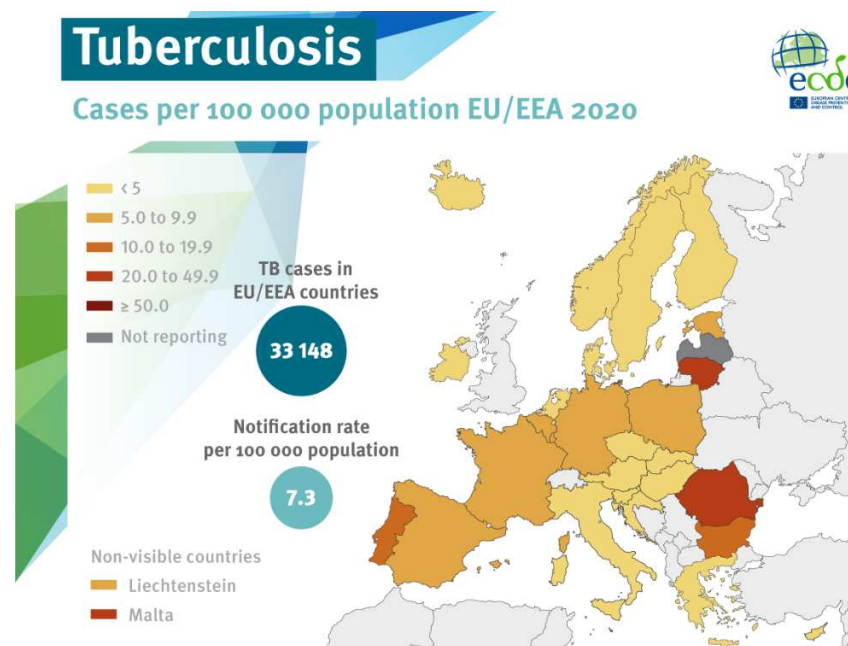
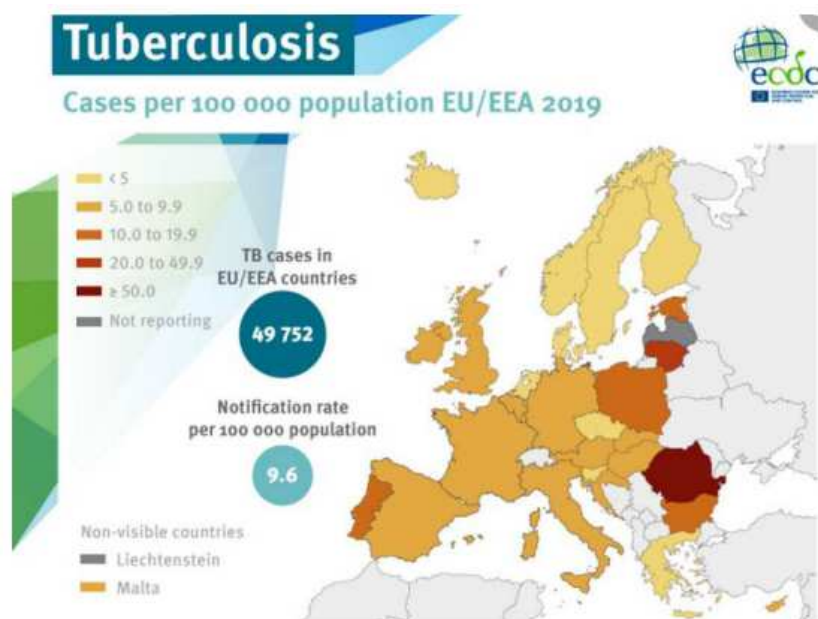
Variation (en % négatif) du nombre de cas de tuberculose notifiés en France selon le lieu de naissance entre 2019 et 2020



SITUATION DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

2019: 44 639 cas (sans le RU)

2020: 33 148 cas



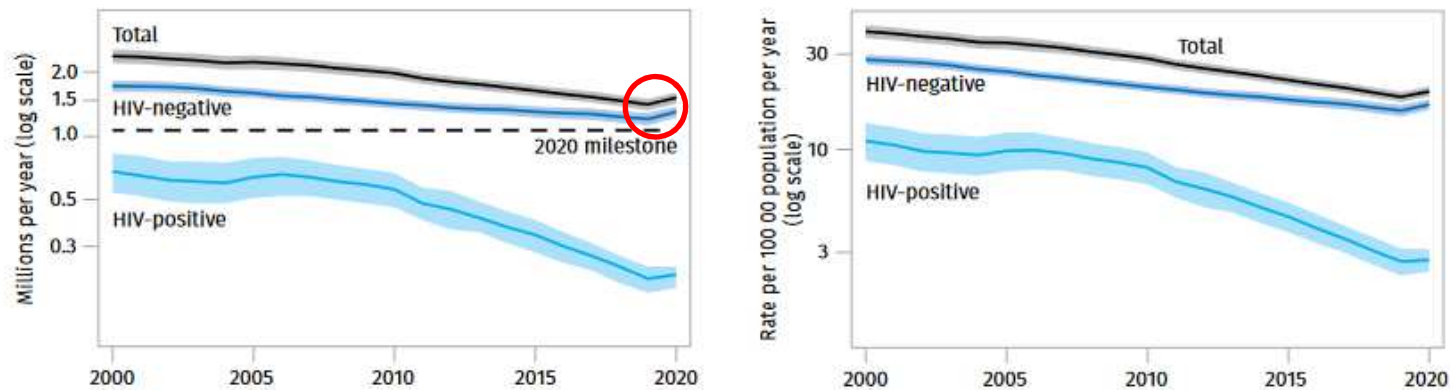
Baisse de 25% du nombre de cas notifiés en 2020

- Effet « rebond » de la pandémie à moyen terme: augmentation des cas, des cas graves, des décès

FIG. 5

Global trends in the estimated number of TB deaths (left) and the mortality rate (right), 2000–2020

Shaded areas represent uncertainty intervals. The horizontal dashed line shows the 2020 milestone of the End TB Strategy.



- L'arrivée de réfugiés ukrainiens en France

Incidence de 77/100,000 en Ukraine

24% de TB MDR

Merci de votre attention